



Votre référence adhérent :

Contrat n° 5 292 814 104

Juridica vous propose son expertise de 30 ans dans l'assurance de Protection Juridique pour :

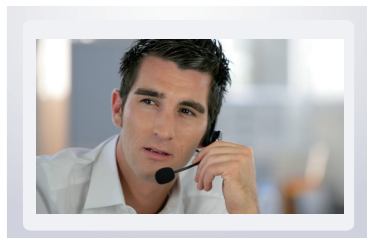
- vous informer sur vos droits
- vous accompagner dans la recherche de solutions amiables en cas de conflits
- assurer votre défense devant les tribunaux si nécessaire
- prendre en charge les frais juridiques engagés pour votre défense
- valider juridiquement vos projets de contrats Exclusivité sur le marché !
- vous délivrer une information légale et financière sur vos partenaires

Juridica vous protège dans tous les domaines du droit !

Par exemple : locaux professionnels, relations avec vos patients et vos fournisseurs, fiscalité, droit du travail, ...

POUR VOUS

Une équipe de gestion spécifique BUSINESS UNIT PRIVILEGE dédiée à votre service



En cas de question, contactez un juriste au **01 30 09 97 32**
09 H 30 à 22 H 30 du lundi au vendredi
14 H 30 à 19 H 30 le Samedi



En cas de litige, adressez votre déclaration par l'un des moyens suivants :
Par mail : serviceclient@juridica.fr
Par fax : **01 30 09 90 89**
Par courrier : Juridica - 1 place Victorien Sardou 78166 Marly-le-Roi Cedex

LES FORCES DE JURIDICA

- La plus forte expertise du marché : 160 juristes bac+5
- Le plus grand réseau professionnel du marché : 270 avocats, 830 experts, 200 huissiers
- 210 000 informations juridiques délivrées par téléphone
- 34 000 litiges gérés chaque année
- 6,6 millions de clients nous font confiance